



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Joseph BAYARD demeurant Rue Batta 150/D à 4845 Sart.

Le terrain concerné est situé Chemin du Soirfa, 2 à 4845 Sart et cadastré division 2, section B n°1647A, 1652E, 1652F.

Le projet est de type : la régularisation de la construction d'un gîte de vacances après démolition d'un ancien chalet de villégiature - le déplacement du sentier vicinal n°129, et présente les caractéristiques suivantes :

Volume classique, d'une emprise au sol d'environ 48 m², sur deux niveaux, couvert d'une toiture à versant, le faitage étant parallèle à la pente. Parement des élévations en moellon au rez-de-chaussée et du bardage bois de teinte naturelle à l'étage.

Dossier soumis à Enquête publique en vertu des articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, ainsi qu'aux articles D.IV.41 et D.VIII.7 du CoDT, pour le motif suivant : déplacement du sentier vicinal n°129.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 ;
- Les samedi **11/03/2023** et **18/03/2023** de 09h à 12h00 ;

L'enquête publique est ouverte le 06 mars 2023 et clôturée le 04 avril 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202300007/5033/2023**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **04 avril 2023** de 14h00 à 14h30 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 14/02/2023

La Directrice générale,

B. ROYEN-PIUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET